

GUIDE DES FORMATIONS

JANVIER A JUIN 2025

En se FORMANT on devient plus PERFORMANT

7 raisons d'adhérer au CGA NORD OUEST



OGA DYNABUY

Offrez à votre entreprise un monde d'avantages et de réductions, grâce à la mutualisation des achats. : des tarifs exclusifs pour votre entreprise et vos salariés



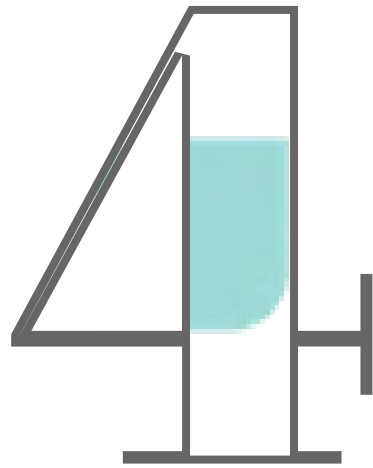
DOSSIER PERSONNALISE DE PERFORMANCE ECONOMIQUE

Analyse de votre environnement économique local vous situant par rapport à vos concurrents



REDUCTION D'IMPOT FRAIS DE COMPTABILITE ET D'ADHESION AU CGA

lorsque votre CA n'excède pas les limites de la microentreprise, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt plafonnée à **915€**



SKILLEOS

Accéder à la plateforme d'e-learning Skilleos, pour vous, vos collaborateurs et votre famille directe. Avec un accès personnalisé, vous pouvez vous connecter quand et où vous voulez, depuis un ordinateur ou un smartphone.



ATHOMME SERVICE A LA PERSONNE

Artisans, prestataires de service le CGA Nord-Ouest vous permet d'accéder à une plateforme de services à la personne. Vous allez développer votre activité et faire bénéficier à vos clients particuliers de **50% de crédit d'impôt. Intéressé ?**



RESEAU COOPERATION INTERENTREPRISES

Profitez de primes cumulées et de remises conséquentes sur vos achats grâce à notre partenariat avec POLE COM1



FORMATION EN PRESENTIEL OU A DISTANCE

Au plus près de vos besoins professionnels, l'ensemble des formations est ouvert aux adhérents, conjoint et collaborateurs

CGANO

Crédit d'Impôt formation

Pour toutes les entreprises

(hors micro-entreprises)

Vous pourrez avoir droit à un crédit d'impôt de 40 heures x 11,88 € = 475 € d'impôt en moins.

Il est égal au nombre d'heures passées en formation dans la limite de 40 h par année civile et par entreprise.

Cette mesure rémunère votre temps passé en formation sur la base du SMIC horaire, uniquement pour les formations payantes. Le décret du 23 août 2006 a officialisé le crédit d'impôt en faveur des entreprises qui financent la formation de leurs dirigeants.

Dans le cas où le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt dû, il est restitué. Les formations ouvrant droit au crédit d'impôt sont celles qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue. Exemples : les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences, les actions permettant de réaliser un bilan de compétences, les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification...

Une attestation de stage vous sera adressée pour chaque formation ouvrant droit au crédit d'impôt. Les entreprises doivent souscrire une déclaration spéciale conforme au modèle établi par l'Administration Fiscale. Pour les entreprises relevant de l'impôt sur le revenu, le formulaire doit être joint à votre déclaration annuelle de résultats.

Le taux horaire du SMIC à retenir est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt (**soit 11.88 € au 01/11/2024**)

CGANO

Mode d'emploi

Pour tous



L'ensemble des formations est ouvert aux adhérents, à leur conjoint et leurs salariés. Accessible aux personnes en situation de handicap, merci de nous préciser si un aménagement spécifique est nécessaire pour suivre au mieux la formation.

Coût

Participation aux frais pédagogiques :
100€ pour la journée
50€ la demi-journée ou webinaires

En cas d'annulation de votre part, vous devez prévenir le CGANO au minimum 5 jours avant la formation. Dans le cas contraire, la règlement sera encaissé.

Simple

Inscription sur internet avec un règlement par carte bancaire, ou une inscription à renvoyer au CGANO accompagné règlement par chèque. Un courrier de convocation vous sera adressé une semaine avant le stage vous précisant le lieu de la formation. Une attestation de présence vous sera remis à l'issue de la formation.

Formation

En présentiel : retrouvez des formateurs spécialisés en petit groupe dans une salle sur Mont Saint Aignan, Le Havre, Amiens.

A distance : les webinaires sont des formats courts à suivre chez vous. Il faut un ordinateur ou tablette connecté à Internet qui dispose d'une webcam et d'un micro.

Qualité : La certification qualité « Qualiopi, processus certifié » délivré en Novembre 2021.



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

JANVIER

- 20** W - Loi de Finances
- 28** W - Le montant des cotisations sociales
- 30** W - Document unique

FEVRIER

- 03 & 10** W - Etre irréprochable et anticiper la facture électronique
- 04** W - Assurance vie : un outil de constitution et de transmission de votre patrimoine
- 24** W - Quel frais ou charges pouvez vous déduire de votre bénéfice
- 27** W - Document unique

MARS

- 04** W- Anticipé votre retraite
- 10** Optimiser son efficacité professionnelle et gérer son temps
- 17** IA Apprivoiser la technologie dans vos entreprises
- 27** W- Protéger votre patrimoine
- 31** Vivre sa retraite comme un nouveau départ

AVRIL

- 10** Vivre sa retraite comme un nouveau départ
- 15** W- Pourquoi souscrire un contrat de prévoyance
- 28** Utiliser l'IA pour booster vos contenus

MAI

- 05 & 12** W- Loueur en meublé non professionnel
- 13** W- Ce que vous devez savoir sur les placements financiers et leur fiscalité
- 19** L'Art du Leadership Affirmez votre image et perfectionner votre pitch
- 20** Achat comptant, crédit ou crédit bail de mon véhicule professionnel

JUIN

- 04** Conséquences fiscales de la cession d'entreprise
- 11** PER Individuel, PEE, PERCO
- 16** Comment transformer votre stress en vitalité
- 17** Soyez prêt pour la facturation électronique

W- webinaire



Participation aux frais pédagogiques :
100€ pour la journée



- 07 IA Apprivoiser la technologie dans vos entreprises
- 08 Utiliser l'IA pour booster le contenu de vos réseaux sociaux



- 09 Optimiser son efficacité professionnelle et gérer son temps
- 10 L'art du leadership : Affirmez votre image et perfectionnez votre pitch



- 11 Vivre sa retraite comme un nouveau départ
- 12 Comment transformer votre stress en vitalité

Procédure d'admission :

Etre adhérent(e), conjoint(e) ou salarié(e)

Coût :

Participation aux frais pédagogiques :

100€ pour la journée

50€ la demi-journée

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apport théorique et mise en pratique.

Les intervenants sont des spécialistes en informatique.

Méthodes d'évaluation :

Evaluation des acquis par un questionnaire en fin de journée.

Evaluation de la formation par un questionnaire de satisfaction.

Attestation de fin de formation.

UTILISER L'IA pour booster les contenus de vos réseaux sociaux



ORGANISATION

Prérequis : Aucun

Equipement : venir avec votre PC et chargeur

Animation : Jean Baptiste LEROY

1 journée

7 heures de formation

9h00 - 17h00

OBJECTIFS

Comprendre les outils IA pour les réseaux sociaux et leurs avantages.

Créer facilement des contenus engageants : visuels, vidéos, textes.

Automatiser la planification et l'analyse des performances.

Optimiser la stratégie de contenu pour chaque réseau social.

ROUEN

Lundi 28 avril

PROGRAMME

Le rôle de l'IA dans la stratégie des réseaux sociaux :

Les tendances actuelles : l'importance d'un contenu régulier et pertinent, pourquoi utiliser l'IA.

Panorama des outils d'IA pour les réseaux sociaux :

ChatGPT : Rédaction de publications, réponses aux commentaires.

Canva IA : Génération de visuels attractifs et adaptés à chaque plateforme.

Heygen ou Synthesia : Création rapide de vidéos courtes et engageantes.

Copy.ai ou Jasper AI : Création de textes publicitaires ou storytelling.

Définir une stratégie de contenu optimisée avec l'IA :

Analyse des besoins : quelle audience, quels objectifs (notoriété, engagement, conversion) ?

Créer des visuels et vidéos engageants.

Utilisation de Canva avec IA, créer des vidéos courtes avec Heygen ou Synthesia pour les formats tendance (Reels, TikToks).

Rédiger des publications percutantes avec IA.

Planification et automatisation des publications.

OPTIMISER SON EFFICACITÉ professionnelle et gérer son temps



ORGANISATION

Prérequis : Aucun

Animation : Sophie PAIN
Conseil, communication et image

1 journée
7 heures de formation
9h00 - 17h00

OBJECTIFS

Développer son efficacité professionnelle par une meilleure organisation.
Accéder à des méthodes et moyens pour choisir et organiser son temps et ses priorités.
Construire et entretenir un environnement de travail serein et concentré.

PROGRAMME

Clarifier les priorités de sa fonction au quotidien :

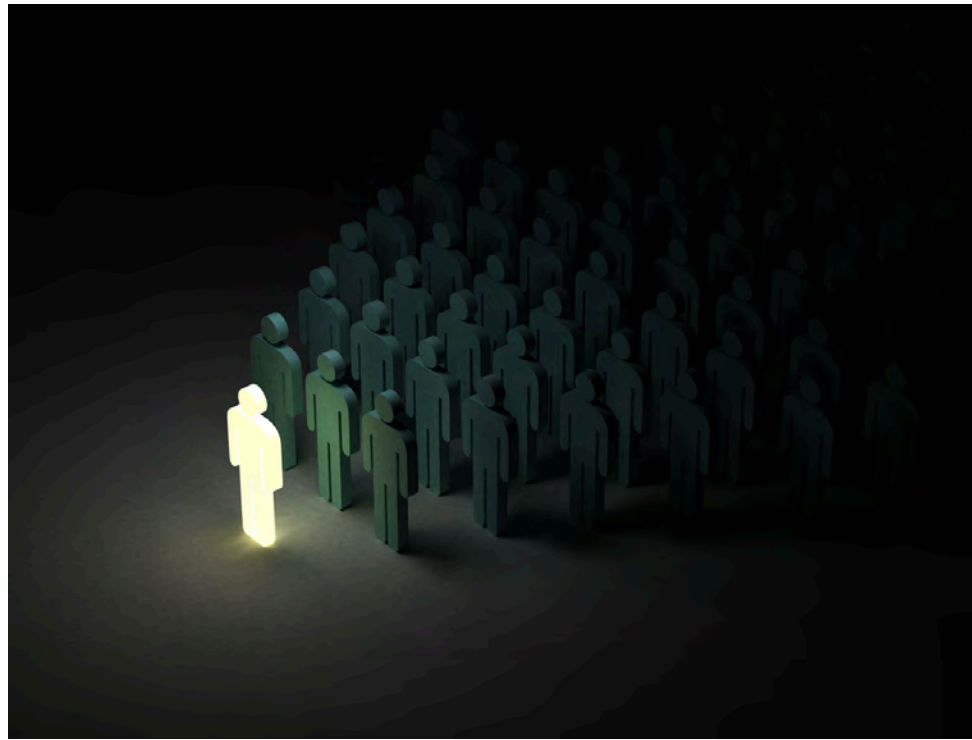
Identifier ses activités à haute valeur ajoutée.
Se construire une méthode simple et fiable à partir d'outils de gestion des priorités.
Organiser son emploi du temps de manière réaliste et équilibrée.
Traiter l'imprévu sans mettre en péril le prévu.
Appréhender tous les éléments qui freinent une organisation efficace et identifier les facteurs de perte de temps.

ROUEN Lundi 10 mars

Développer des habitudes productives :

S'assurer la visibilité permanente de son "reste à faire".
Évaluer en permanence l'efficacité de sa méthode d'organisation.
Se mettre dans le bon contexte productif au bon moment.
Anticiper et planifier ses activités en se centrant sur l'important (se libérer du stress et de l'anxiété des tâches qui s'accumulent).
Se rendre disponible pour les autres à bon escient.
S'assurer que l'on a transmis ou reçu les informations nécessaires à l'avancement de son travail.
Entretenir sa motivation à s'organiser :
Maintenir son énergie et éliminer ce qui nous parasite.
Concilier méthode pragmatique et liberté d'organisation.
Elaboration d'un nuage de mots rappelant les mots clés à retenir pour mieux s'organiser au quotidien.
Elaborer son plan d'action pour atteindre ses objectifs, définir sa nouvelle organisation.

L'ART DU LEADERSHIP : Affirmez votre image et perfectionnez votre pitch"



ORGANISATION

Prérequis : Aucun

Animation : Sophie PAIN
Conseil, communication et image

1 journée
7 heures de formation
9h00 - 17h00

OBJECTIFS

Mettre en cohérence son image avec sa fonction et l'entité représentée.
Capter l'attention et faire passer un message en très peu de temps.
Être synthétique et convaincant.

PROGRAMME

Se connaître et se valoriser :

Déterminer les qualités à véhiculer dans sa communication non verbale.
Prendre conscience de l'adéquation de son image perçue et souhaitée .
Appréhender l'importance de l'image dans les relations professionnelles.
Travaux pratiques : bilan d'image, exercices de mises en situation.

ROUEN

Lundi 19 mai

Se préparer à la prise de parole :

Définir les paramètres et les circonstances de l'entretien : quel interlocuteur, quelles attentes, quels messages, quel objectif, quelle situation, quels enjeux.
Valoriser et rythmer son discours pour renforcer son impact : moduler sa voix, respirer et changer de ton.
Mobiliser ses énergies pour convaincre : se concentrer, se décontracter, transmettre une image positive et capitaliser sur ses succès.

Préparer son message et savoir se mettre en scène :

Construire son pitch : capter l'attention de son auditoire avec l'accroche et marquer les esprits avec la chute, l'accroche, l'offre, se présenter, l'objectif et les enjeux.
Mettre en valeur ses intentions, s'imposer sans agresser, conclure de manière convaincante et synthétique.
Écouter et savoir rebondir sur les objections, s'affirmer et garder le contrôle.
Travaux pratiques : mettre en pratique les règles de prise de parole et dérouler son pitch.

VIVRE SA RETRAITE comme un nouveau départ



OBJECTIFS

Anticiper sa retraite.

Se donner les moyens de vivre pleinement cette nouvelle phase .

Mettre à jour ses attentes réelles et ses véritables besoins.

PROGRAMME

Aborder la retraite de façon sereine, comme une nouvelle étape de vie.

Transmettre et partager son savoir, quitter son poste serein.

Apprivoiser le temps libre : prendre du temps pour soi et l'utiliser pour entretenir sa santé.

Trouver un équilibre entre temps personnel, temps familial et temps social.

Faire un bilan personnel.

ORGANISATION

Prérequis : Aucun

Animation : Virginie AMOURETTE
Coach en développement personnel

1 journée
7 heures de formation
9h00 - 17h00

ROUEN **Lundi 31 mars**

COMMENT TRANSFORMER votre stress en vitalité



ORGANISATION

Prérequis : Aucun

Animation : Virginie AMOURETTE
Coach en développement personnel

1 journée
7 heures de formation
9h00 - 17h00

OBJECTIFS

Apprendre à comprendre, gérer le stress.

Utiliser le stress comme un levier positif pour retrouver un équilibre durable

Transformer cette énergie en vitalité, grâce à des outils concrets pour le corps, l'esprit et les émotions

ROUEN

Lundi 16 juin

PROGRAMME

Ce qu'est le stress :

Définition

A quoi sert le stress ?

Comment se produit le stress ?

Le bon et le mauvais stress : Déceler les niveaux du stress

Les sources du stress.

Comment gérer son stress :

Du côté du corps :

La respiration.

La relaxation.

La méditation.

Se maintenir en bonne santé.

Du côté de la tête.

Vision et projet de vie.

Optimisme.

·Du côté du cœur :

Les émotions.

Nourrir sa capacité à gérer le stress.

Réagir face au stress.

Comment transformer votre stress en vitalité :

Mieux répartir son temps.

Equilibre vie professionnelle et personnelle.

Prévoir plutôt que réagir.

Adopter une communication claire et respectueuse

Pratique de la technique du sourire intérieur.



- 14 Plus indispensable que jamais: l'essentiel de la loi de finances 2025
- 14 Indépendants: le calcul et donc le montant de vos cotisations sociales changent en 2025, quelles conséquences pour vous
- 15 Document unique d'évaluation des risques professionnels
- 16 Être irréprochable et anticiper la facture électronique
- 17 L'assurance-vie : un outil de constitution et de transmission de votre patrimoine
- 17 Artisans, commerçants : quels frais ou charges pouvez-vous déduire ou non de votre bénéfice ?
- 18 Anticipez votre retraite ! (Commerçants, Artisans, Professions libérales, Salariés)
- 18 Indépendants : protégez votre patrimoine !
- 19 Pourquoi souscrire un contrat de prévoyance
- 19 L'essentiel de ce que vous devez savoir sur les placements financiers et leur fiscalité
- 20 Loueur en meublé non professionnel : les essentiels du LMNP en matière juridique
- 20 Loueur en meublé non professionnel : les obligations comptables et fiscales
- 21 Mon véhicule professionnel : l'achat comptant ou à crédit, le crédit bail ou la location ?
- 21 Les conséquences fiscales de la cession de votre entreprise pour vous indépendants à l'impôt sur le revenu ?
- 22 PER Individuel, PEE, PERCO un arsenal légal de défiscalisation de préparation à la retraite qu'il faut savoir optimiser
- 22 Soyez prêts pour la facturation électronique
- 23 Nouveaux services OGA DYNABUY
- 24 Skilleos
- 25 Athomme



Procédure d'admission :

Etre adhérent(e), conjoint(e) ou salarié(e)

Coût :

Participation aux frais pédagogiques :

50€ pour les webinaires

Méthodes et moyens pédagogiques :

Utilisation d'un outil qui ne nécessite aucune installation préalable.

Avoir un ordinateur, tablette connectée à internet qui dispose d'une webcam et d'un micro

Equipement : Internet, webcam, micro et logiciel google MEET ou ZOOM

Méthodes d'évaluation :

Evaluation de la formation par un questionnaire de satisfaction.

Attestation de fin de formation.

20/01



13h00-14h00

PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS : L'ESSENTIEL DE LA LOI DE FINANCES 2025

OBJECTIFS

Ne rien manquer des principales nouveautés fiscales, personnelles, professionnelles et sociales de l'année 2025

PROGRAMME

En fonction de son contenu

Animation : Françoise LEMALLE
Expert Comptable, Commissaire aux comptes



28/01



13h00-14h00

INDÉPENDANTS: LE CALCUL ET DONC LE MONTANT DE VOS COTISATIONS SOCIALES CHANGENT EN 2025, QUELLES CONSÉQUENCES POUR VOUS

OBJECTIFS

Maîtriser les textes législatifs entraînant la modification du mode de calcul des cotisations sociales des indépendants à compter du 01/01/2025

PROGRAMME

Rappel des généralités concernant la méthode applicable jusqu'au 31/12/24

Conséquences pratiques de la réforme :

- sur la base des cotisations
- sur les taux
- sur les échéanciers

Comment contrôler vos appels de cotisations
Exemples

Animation : Françoise LEMALLE
Expert Comptable, Commissaire aux comptes

30/01



12h30-13h30

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS Mythes et Réalité

Le DUERP est un élément crucial tant pour la sécurité et la santé des travailleurs que pour la protection du dirigeant contre une éventuelle mise en cause de sa responsabilité en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

OBJECTIFS :

A quoi sert un DU et quels sont les thèmes adressés.
Les bénéfices du DU pour l'entreprise.
Quels risques en cas d'absence ou d'insuffisance du document unique.

PROGRAMME :

Identification des dangers : Il s'agit de recenser les éléments potentiellement dangereux, comme les machines, les produits chimiques ou encore les conditions de travail (bruit, température, etc.).

Analyse des risques : Cette étape consiste à évaluer la probabilité d'un incident et la gravité des conséquences potentielles.

Classement des risques : Les risques sont ensuite hiérarchisés pour déterminer ceux qui nécessitent une intervention immédiate.

Mise en place d'actions de prévention : L'entreprise définit des mesures correctives pour réduire ou éliminer les risques identifiés.

Animation : Frédéric BRIERE - Cabinet PROVIZIO



27/02



8h00-9h00

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS Mythes et Réalité

Le DUERP est un élément crucial tant pour la sécurité et la santé des travailleurs que pour la protection du dirigeant contre une éventuelle mise en cause de sa responsabilité en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

OBJECTIFS :

A quoi sert un DU et quels sont les thèmes adressés.
Les bénéfices du DU pour l'entreprise.
Quels risques en cas d'absence ou d'insuffisance du document unique.

PROGRAMME :

Identification des dangers : Il s'agit de recenser les éléments potentiellement dangereux, comme les machines, les produits chimiques ou encore les conditions de travail (bruit, température, etc.).

Analyse des risques : Cette étape consiste à évaluer la probabilité d'un incident et la gravité des conséquences potentielles.

Classement des risques : Les risques sont ensuite hiérarchisés pour déterminer ceux qui nécessitent une intervention immédiate.

Mise en place d'actions de prévention : L'entreprise définit des mesures correctives pour réduire ou éliminer les risques identifiés.

Animation : Frédéric BRIERE - Cabinet PROVIZIO



03/02

10/02



9h00-12h00

ÊTRE IRRÉPROCHABLE ET ANTICIPER LA FACTURE ÉLECTRONIQUE 1/2



9h00-12h00

ÊTRE IRRÉPROCHABLE ET ANTICIPER LA FACTURE ÉLECTRONIQUE 2/2

OBJECTIFS

Maitriser et appliquer l'ensemble des mentions obligatoires à ses factures.
Mettre en place des factures parfaitement conformes,
Mettre en place un plan d'action pour être prêt à un passage à la facture électronique
Choix d'outils adaptés et la parfaite connaissance des nouveaux procédés

PROGRAMME

Rendre vos factures conformes en respectant **les mentions obligatoires** pour un passage serein à la facture électronique :

- Les mentions obligatoires, quelles sont-elles et pourquoi ?
- Les risques de non conformité, ce que vous risquez et comment l'éviter.
- La conservation des factures, connaître ses obligations et anticiper.
- Rendre vos propres factures conformes, application pratique à vos factures pendant la séance : une fois les mentions obligatoires connues, vous rectifiez en formation vos factures avec les consignes de votre formatrice.



PROGRAMME

En quoi consiste la réforme de la facture électronique :

- Quel l'**impact pour votre entreprise et à quelle échéance** :
- Le fonctionnement des plateformes et vos choix en 2026.
- La facture dématérialisée et le format factur-X.
- Les factures qui ne seront pas électroniques, comment les traiter.
- Comment anticiper pour être prêt en 2026.
- Points de vigilance à avoir par rapport à vos outils et méthodes de facturation.
- Petit Benchmark des outils de facturation sur le marché et leur positionnement par rapport à la facture électronique

Animation :

Cécile MATHIEU - Diplômée d'expertise comptable. Formatrice consultante, enseignante et Chef d'entreprise depuis 2013

04/02



13h00-14h00

L'ASSURANCE-VIE : UN OUTIL DE CONSTITUTION ET DE TRANSMISSION DE VOTRE PATRIMOINE

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement de l'assurance vie, en tant que placement financier et en tant qu'outil de transmission.

PROGRAMME

Qu'est-ce que l'assurance vie ?

A quoi sert-elle et comment fonctionne-t-elle en tant que placement financier?

Comment sont fiscalisés les revenus ?

Comment cela se passe-t-il lors du décès ?

Quels impôts pour les bénéficiaires ?

Animation : Antoine Przybylek
Conseil en Gestion du Patrimoine



24/02



13h00-14h00

ARTISANS, COMMERÇANTS : QUELS FRAIS OU CHARGES POUVEZ-VOUS DÉDUIRE OU NON DE VOTRE BÉNÉFICE ?

OBJECTIFS

Identifier les différentes catégories de charges "sensibles" déductibles de votre bénéfice.

PROGRAMME

Les conditions générales de déduction fiscale (comptabilité d'engagement, justificatifs...).

Les frais de déplacements (véicules, repas, hébergement...).

Les cadeaux.

Les commissions.

Le loyer et les charges rattachées (électricité...).

Animation : Françoise LEMALLE
Expert Comptable, Commissaire aux comptes

04/03



13h00-14h00

ANTICIPEZ VOTRE RETRAITE ! (Commerçants, Artisans, Professions libérales, Salariés)

OBJECTIFS

Connaître les étapes à envisager avant de définir sa date de retraite.

PROGRAMME

Racheter des trimestre et/ou des points.

Prendre une retraite progressive.

Cumuler emploi et retraite.

Panorama de l'épargne retraite.

Animation : Béatrice ROBIN
Gérante d'un cabinet expert en conseil retraite

27/03



13h00-14h00

INDÉPENDANTS : PROTÉGEZ VOTRE PATRIMOINE !

OBJECTIFS

Identifier comment les chefs d'entreprise et les professionnels libéraux peuvent protéger leurs patrimoines, sans modifier leurs formes juridiques.

PROGRAMME

L'entreprise individuelle : la nouvelle donne depuis 2022.

La notion de responsabilité financière.

Les caution : rédaction, limitation.

L'importance du régime matrimonial.

L'insaisissabilité.

Conclusion : un statut de société est-il utile dans le cadre de la protection du patrimoine ?

Animation : Thierry Lemalle
Expert Comptable et Commissaire aux comptes



15/04



13h00-14h00

POURQUOI SOUSCRIRE UN CONTRAT DE PRÉVOYANCE

OBJECTIFS

Pour les indépendants, être conscient des carences de la protection sociale des régimes généraux, et connaître les solutions apportées par les régimes complémentaires.

Anticiper les conséquences d'un arrêt travail, d'une invalidité ou d'un décès, protéger sa famille et son entreprise.

PROGRAMME

Définition de la prévoyance.

Le statut du chef d'entreprise et sa rémunération.

Les différents régimes obligatoires de prévoyance.

La couverture des régimes obligatoires.

Les carences des régimes complémentaires.

Les risques couverts par les régimes complémentaires.

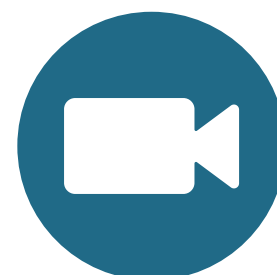
Le coût des régimes complémentaires.

La déduction "Madelin" des cotisations.

Les points de vigilance des conditions générales des contrats.

Animation : Philippe REUSSARD

Conseil en protection sociale des dirigeants d'entreprises



13/05



13h00-14h00

L'ESSENTIEL DE CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES PLACEMENTS FINANCIERS ET LEUR FISCALITÉ

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement et la fiscalité des différents placements financiers

PROGRAMME

Définition des différents placements.

Comprendre la fiscalité de chaque placement.

Les critères de sélection.

Animation : Antoine Przybylek

Conseil en Gestion du Patrimoine

05/05



9h00-12h00

LOUEUR EN MEUBLÉ NON PROFESSIONNEL : Les essentiels du LMNP en matière juridique 1/2

OBJECTIFS

La location meublée non professionnelle est un dispositif fiscalement très intéressant et qui évolue. Les loueurs en meublés investissent en utilisant ce statut en ignorant souvent leurs obligations juridiques, comptables et fiscales et les options qu'ils ont. Cette formation est essentielle pour la gestion comptable, fiscale et sociale de la location meublée non professionnelle et donne des trucs et astuces pour optimiser.

PROGRAMME

Les différents modes de gestion utilisés dans ce régime : résidence principale, location saisonnière, résidences services.

La forme juridique du LNMP et Les obligations juridiques et points de vigilance selon les modes de gestion.

L'incidence du mode de détention et du régime matrimonial.

Les astuces et points de vigilance en matière d'assurance, du contenu mobilier, de baux ou contrats de location, d'incompatibilité...



12/05



9h00-12h00

LOUEUR EN MEUBLÉ NON PROFESSIONNEL : Les essentiels du LMNP en matière comptable et fiscale 2/2

OBJECTIFS

La location meublée non professionnelle est un dispositif fiscalement très intéressant et qui évolue. Les loueurs en meublés investissent en utilisant ce statut en ignorant souvent leurs obligations juridiques, comptables et fiscales et les options qu'ils ont. Cette formation est essentielle pour la gestion comptable, fiscale et sociale de la location meublée non professionnelle et donne des trucs et astuces pour optimiser.

PROGRAMME

Du régime fiscal aux obligations comptables.

Comprendre le calcul du résultat fiscal et l'optimisation propre à la LMNP à partir d'un cas concret.

Les différentes taxes supportées par les LMNP.

Astuces et points de vigilances.

Animation :

Cécile MATHIEU - Diplômée d'expertise comptable. Formatrice consultante, enseignante et Chef d'entreprise depuis 2013

20/05



13h00-14h00

QUELLES SONT LES MEILLEURES OPTIONS A CHOISIR POUR MON VEHICULE PROFESSIONNEL : L'ACHAT COMPTANT OU A CRÉDIT, LE CRÉDIT-BAIL OU LA LOCATION ?

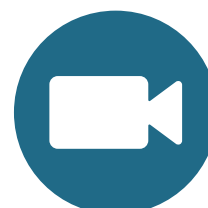
OBJECTIFS

Pouvoir calculer l'incidence fiscale des différents modes de détention d'un véhicule.

PROGRAMME

Immobilisations et amortissements : que peut-on déduire ?
Le crédit-bail : quel est le montant déductible ?
La location : quel est le montant du loyer déductible ?
Les frais accessoires : assurances, carburant, réparations.
Le cas particulier de IK (indemnités kilométrique) pour les professions libérales.
Synthèse : tableau comparatif.

Animation : Françoise LEMALLE
Expert Comptable, Commissaire aux comptes



04/06



13h00-14h00

LES CONSÉQUENCES FISCALES DE LA CESSION DE VOTRE ENTREPRISE POUR VOUS INDÉPENDANTS A L'IMPÔT SUR LE REVENU ?

OBJECTIFS

Connaître les régimes de taxation applicables lors de la cession de votre activité (indépendants à l'IR).

PROGRAMME

Le régime des plus-values professionnelles.
La différence entre exonération :
-Les petites entreprises (article 151 septies)
-La valeur des éléments transmis (article 238 quindecies)
-Le départ a la retraite
Les apports à une société.

Animation : Thierry LEMALLE
Expert Comptable et Commissaire aux comptes



13h00-14h00

11/06

PER INDIVIDUEL, PEE, PERCO : UN ARSENAL LÉGAL DE défiscalisation DE PRÉPARATION A LA RETRAITE QU'IL FAUT SAVOIR OPTIMISER

OBJECTIFS

Décrypter les différentes formes des plan d'épargne retraite.
En comprendre le fonctionnement et les avantages fiscaux attaché.

PROGRAMME

Les différents plans d'épargne retraite à votre disposition .
Leurs particularités et principaux avantages (défiscalisation, sécurité...).
Comment sortir d'un plan d'épargne retraite ?
La fiscalité.
La transférabilité.

Animation : Thierry LEMALLE
Expert Comptable et Commissaire aux comptes



13h00-14h00

17/06

SOYEZ PRETS POUR LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE!

OBJECTIFS

Maîtriser la mise en place de la facturation électronique.
Adapter ses process, son organisation.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une facture électronique ?
Qui est concerné et quand ?
Quelles procédures et outils pour émettre une facture ?
Quelles procédures et outils pour recevoir une facture ?
Avantages clés de la facturation électronique.
Présentation de solution : quels sont les formats ?
Comment s'y préparer ?

Animation : Marie CASPANI - Expert-Comptable



OGA DYNBUY Votre plateforme d'achats et d'avantages

Faire des économies, fidéliser vos salariés ou collaborateurs ?

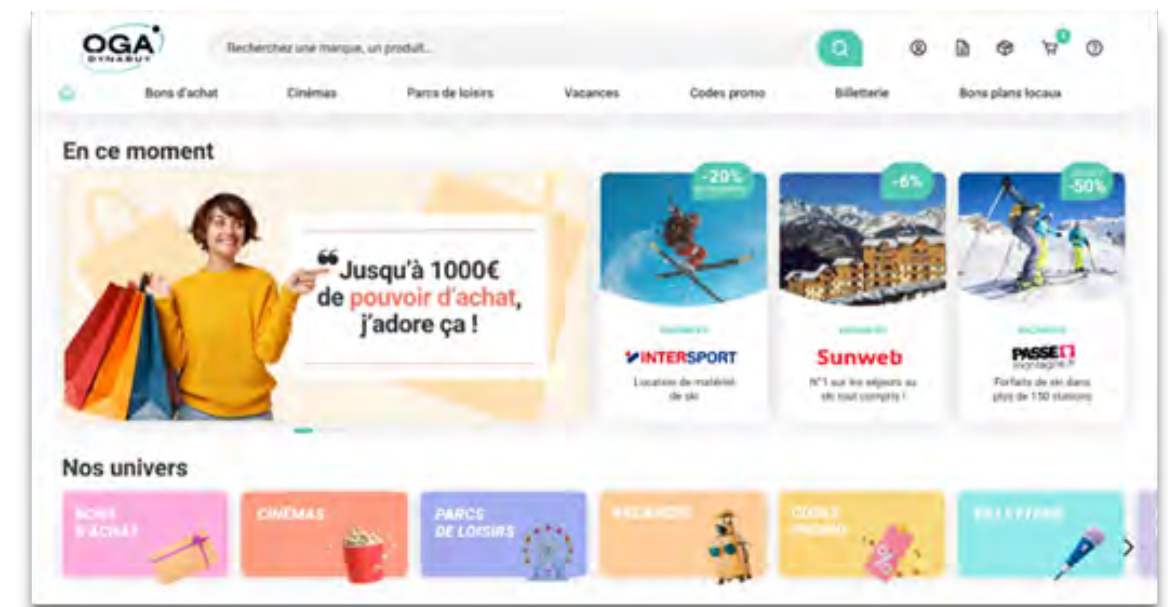
Avec le **CGANO**, offrez à votre entreprise un monde d'avantages et de réductions, grâce à la mutualisation des achats. : des tarifs exclusifs pour votre entreprise et vos salariés.

L'IDEE : faire bénéficier les TPE-PME des mêmes avantages que les grands groupes.

NOTRE OBJECTIF : servir toujours mieux les intérêts économiques de l'ensemble de nos adhérents.



JE DECOUVRE 
Inscription au 02 35 63 79 75



NOUVEAUTE E-Learning

Grâce à votre **CGA Nord Ouest**,
profitez gratuitement et en illimité de
tous les cours en ligne Skilleos pour
vous et votre famille.

+ de 1 400 cours en ligne
soigneusement sélectionnés et
répartis dans cinq domaines :

Professionnel

Langues

Bien-être

Loisirs

Jeunesse

Près de 300 experts choisis pour
vous accompagner tout le long de
votre apprentissage.

OFFERT PAR VOTRE CGA Nord Ouest

Gratuitement et en illimité
sur Skilleos, pour vous et votre
famille

[Je découvre](#)



INSCRIPTIONS

[EN LIGNE](#)



Code d'activation sur demande au 02 35 63 79 75

Vous êtes
ARTISANS ou PRESTATAIRES DE SERVICES

Votre adhésion au CGA Nord-Ouest
vous permet d'accéder gratuitement à une plateforme
de services à la personne.

Grâce à celle-ci, vous **allez développer votre activité** et
faire bénéficier à vos clients particuliers
de 50% de crédit d'impôt.

Vous avez un ordinateur, une tablette connectée à internet
disposez d'une webcam et d'un micro

Comment ça marche, Intéressé ?

Contactez Sylvie PLY au 02 35 63 79 75 ou par mail
sylvie.ply@cgano.org



Vous êtes paysagiste ?

Savez-vous que certaines de vos prestations rentrent dans le service à la personne et que vous pouvez faire bénéficier à vos clients du crédit d'impôt de 50% ?

Par exemple :

- Tondre la pelouse, débroussailler, désherber
- Enlever la mousse des allées/terrasses
- Entretien des massifs de balcon, arroser
- Traiter les arbres/plantes
- Tailler des haies et des arbustes
- Scarifier, démousser et traiter une pelouse...

Avec nous, rejoignez ATHomme pour développer votre activité en proposant le crédit d'impôt de 50% !

Comment ça marche ?

PRESTATAIRE | ATHomme SERVICES À LA PERSONNE | PARTICULIER

1 Réalisation de la prestation

2 Facturation/ règlement client avec un crédit d'impôt de 50%

Crédit d'impôt 50%

Rémunération du prestataire



LE CGANO & NOS
FORMATEURS
SONT HEUREUX
DE VOUS ACCUEILLIR
EN FORMATION !



 **INSCRIPTION**

1er semestre 2025

Bureau Principal
4 rue Georges Charpak
76130 MONT SAINT AIGNAN
02 35 63 79 75
contact@cgano.org

Bureau Secondaire
Centre Oasis
30 Allée de la Pépinière
80480 DURY
03 22 95 39 53
contactdury@cgano.org

Suivez-nous sur les réseaux

